



## FAQ SUP LA MACHE

- Les différentes formations

Notre organisme de formation propose un panel très varié de formation en alternance, en initial, en France ou à l'international.

Retrouvez ici toutes les formations proposées : <https://www.ecolelamache.org/enseignement-superieur>

- Modalités d'inscription

Qui peut postuler à SUP LA MACHE?

Nous proposons des formations de Niveau 4 (spécialisation) à Niveau 6 (BAC +3/4)

Les prérequis dépendent de la formation choisie.

Pour plus de détail, vous pouvez consulter les différentes fiches de formation grâce au lien suivant : <https://www.ecolelamache.org/enseignement-superieur>

Comment s'inscrire?

L'inscription à l'une de nos formations se fait sur dossier de candidature

<https://candidature-alternance-la-mache.hub3e.com/>

Cette inscription est gratuite, il n'y a pas de frais de dossier.

Une fois votre dossier accepté vous serez reçu par le responsable de formation qui validera vos aptitudes, votre motivation ainsi que votre projet professionnel.

Pour les formations en alternance, vous serez admis définitivement, lorsque vous aurez signé un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Pour la formation internationale, vous devrez passer des tests et entretiens de sélection dont un en langue anglaise.

- Alternance / placement

#### Alternance

En moyenne le rythme d'alternance est de : *1 semaine en cours, 3 semaines en entreprise.*

L'entreprise doit vous confier une mission, un poste en adéquation avec le référentiel de compétences du diplôme, en lien avec les attentes de la formation suivie.

Notre équipe, en collaboration avec le responsable de formation, s'assure en amont de la pertinence de votre mission en entreprise.

Elle pourra également si besoin vous accompagner dans la recherche de votre entreprise accueillante : technique de recherche d'emploi, simulation d'entretien, mise à jour du CV, atelier et suivi personnalisé.

- Programme à l'international

Si vous souhaitez rejoindre un programme à l'international, vous pouvez vous renseigner auprès de notre référente mobilité Mme Tatiana Rucpic à l'adresse : [tatiana.rucpic@lamache.org](mailto:tatiana.rucpic@lamache.org)  
<https://www.ecolelamache.org/international/programme-international-bac3-bac4/>

- Le programme à l'international CADI se déroule en 2 ans

1 an en initial (statut étudiant) avec 1 semestre en France et 1 semestre à l'étranger

1 an en alternance/apprentissage (statut alternant/apprenti)

- Les cours en France et à l'étranger sont en langue anglaise
- Le semestre d'études à l'étranger se passe dans le cadre de mobilité Erasmus+
- Le semestre à l'étranger est obligatoire dans le programme
- Le choix des Universités étrangères se fait lors des nominations

Lorsque vous partez en semestre d'études à l'étranger, vous validez vos examens sur place.

- Le programme CADI vous apporte les compétences en management et gestion de projets dans un environnement à dominante internationale
- Les cours en France la 1<sup>ère</sup> année se déroulent toute la semaine et selon l'emploi du temps.
- Les cours à l'étranger la 1<sup>ère</sup> année se déroulent toute la semaine et selon l'emploi du temps.
- Les cours de la 2<sup>ème</sup> année ont lieu en moyenne 1 semaine par mois.

- Une deuxième langue est obligatoire, c'est la langue espagnole qui est enseignée
- Il est possible de continuer en M2 après validation du titre CADI

#### Présentation :

- En 2 ans dont la 1<sup>ère</sup> année en initial et la 2<sup>ème</sup> année en apprentissage

Possibilité d'intégrer la formation directement en 2<sup>ème</sup> année : admission parallèle  
Après avoir validé un BAC+3

<https://www.ecolelamache.org/international/admission-parallele-programme-international-bac4/>

- Coût scolarité / rémunération

Combien coûtent les études à SUP LA MACHE?

Le coût de la formation est pris en charge par votre entreprise.

En qualité d'alternant, vous êtes salarié de l'entreprise. Vous bénéficiez de 5 semaines de congés payés et êtes soumis au régime de la Sécurité Sociale.

Les différentes rémunérations en alternance selon le type de contrat :

- Contrat de professionnalisation :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>
- Contrat d'apprentissage :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

*Sources : Service public*

- Horaires

En moyenne, à raison d'une semaine par mois, les cours ont lieu tous les jours, du lundi au vendredi.

L'amplitude horaire maximale est de 7h45 à 18h.

Une pause de 1h à 1h30 est prévue pour le déjeuner.

- Taux de réussite / Taux de placement

Des taux d'insertion post formation > 90% d'embauches dans les 2 mois

- Personnes en situation de handicap

Sensible aux situations de handicap, Sup' La Mache met tout en œuvre pour vous accompagner dans vos projets.

Vous pouvez contacter notre référente Mme Christine Canet à l'adresse suivante [christine.canet@lamache.org](mailto:christine.canet@lamache.org)

- Contact / Prise de RDV

Pour tous renseignements, vous pouvez nous joindre par téléphone au 04 72 78 55 66 ou à l'adresse mail [suplamache@lamache.org](mailto:suplamache@lamache.org)